

Bapt.
l'augustin
paul

L'an mil sept cent trente deux et le
vingt trois du mois de fevrier, jay baptisé
augustin paul fils naturel et legitime d'andré
et de Catherine aubert tant né le jour d'hyer.
Le parrain pierre piquet, la marraine anne
barvalliere. ~~Recevez~~ *Recevez* Jacques Imourdon

DENANT CURE.

Bapt. em. L'an mil sept cent trente deux, et le vingt cinq du mois
de maris de fevrier, jay baptisé marie chorez fouque fille
thorez fouque et naturelle et legitime de guilleaume et d'elizabeth
voisine née le jour d'hyer le parrain guilleaume
Bodet, la marraine marie anne venosi. *Recevez*

Enterde

victoire

fillete

L'an mil sept cent trente deux, et le vingt six
du mois de fevrier, nous avons enseveli dans le
cimetiere de cette parois de victoire fillete agee
d'environ cinq ans. *DENANT CURE*
L'an mil sept cent trente deux, et le second mars
j'ay baptisé elizabeth hornelion fille naturelle et
legitime de louis, et de marie revere, née le
vingt neuf fevrier. Le parrain jacques philippe
liantard, et la marraine anne de cugis pre
sente par le bourgeois straud et lion quene
anne de cugis

Baptême
Elizabeth
correlier

Ent. L'an mil sept cent trente deux et le
deux second du mois de mars, nous avons
fillet. enseveli dans le cimetiere de cette parois
jean fillet fils de jayques age d'environ quatre
ans et six mois. *DENANT CURE*



Bapt. L'an mil sept cent trente deux, et le sixieme
de l'ois du mois de mars, jay baptisé louis giffelle
giffelle. fils naturel et legitime de pierre et de elise
pour d'annet le parrain louis amig, la marraine anne
Cavaliero. *L'anne* *DENANT CURE*

Ent. L'an mil sept cent trente deux et le dix du mois
de jayques de mars, jay enseveli dans le cimetiere de cette
paroisse jayques miche age d'environ cinquante
cinq ans. *DENANT CURE*

Ent. de L'an mil sept cent trente deux, et le douze du mois
vincent de mars, jay enseveli dans le cimetiere de cette
parois vincent fourmier age d'environ quatre
vingt ans. *DENANT CURE*

Bapt. L'an mil sept cent trente deux et le seize du
mois de mars, jay baptisé pierre reboly fils
naturel et legitime de honore et de marguerite
eneffe. le parrain jean reboly, la marraine
chorez reneffe lesquels ont declare ne sçavoir d'autre.
DENANT CURE

Bapt.
de pierre
reboly